

567

Domaine public

Ne suivons plus le veau et les autres!

«La Suisse n'est pas atteinte par les excès courants dans la CEE», disions-nous en commentaire à un point de vue de Gil Stauffer qui nous a valu quelques interpellations de lecteurs («Théologie et biftek». DP 563). Il s'agissait de l'utilisation d'hormones dans l'élevage du bétail. Même après enquête et évaluations diverses, nous étions optimistes. Il a suffi de quelques contrôles pour que la méfiance s'installe: quelle est l'importance de cette pratique qui consiste à «forcer» les animaux pour qu'ils pèsent plus et plus vite?

Fritz Honegger clame son indignation — les règlements, c'est fait pour être respectés — les bouchers minimisent le phénomène; seuls peut-être les producteurs jurassiens de veau fermier doivent se frotter les mains: le veau rose a maintenant ses chances... Les organisations de consommatrices qui, il y a peu, appelaient à la grande bouffe pour éponger les stocks, décrètent le boycott.

La faute? Des producteurs avides de profits, des vétérinaires complaisants, des chimistes sans scrupule, des offices de contrôle insouciantes ou démunies de moyens. Le consommateur? Trompé, roulé, il est blanc comme le veau trafiqué qu'il apprécie tant. A voir. (Rappel! Consommation suisse de viande: 84 kg par personne et par an, dont 6,3 kg de veau — record mondial — soit 230 g de viande par jour).

Ce traficottage de la viande, en dernière analyse, c'est notre demande croissante, notre fringale sans limite qui le favorise. A ce niveau de boulimie, impossible de fournir de la génisse ou du veau qui a gambadé sa courte vie durant en broutant l'herbe tendre!

La Suisse s'approvisionne en viande à 98% avec la production indigène. Fiction. Près des trois quarts du fourrage nécessaire à l'engraissement de ces bestiaux sont importés; ils représentent une surface

de culture beaucoup plus importante que la surface cultivée en Suisse. Avec le résultat que les espaces ainsi libérés permettent d'augmenter la production laitière. Un déséquilibre en appelle un autre.

En conclusion, le meilleur moyen de lutter contre les trafiquants de la viande, c'est de consommer moins de bidoche. Qualité contre quantité. Et économie aussi puisque, on ne le répètera jamais assez, il faut l'équivalent de sept calories végétales pour produire une seule calorie animale. Une action à long terme pour les organisations de consommateurs, plus difficile et moins spectaculaire que l'appel au boycott qui pénalise indistinctement le producteur honnête — ça existe — et le tricheur. Mais une action plus efficace aussi.

PAMPA

Buenos-Swissair

Récemment, le mensuel d'extrême-droite intitulé «L'Impact» consacrait un numéro à un pays qui a tout pour lui plaire: l'Argentine, dont nous signalions récemment qu'elle avait commandité un sondage d'opinion en Suisse, — souci d'image oblige (cf. DP 559).

Le gouvernement argentin ne devrait pas tant s'en faire: la multilingue Gazette Swissair, distribuée aux passagers de notre compagnie aérienne nationale, consacre sa dernière livraison à l'Argentine, «pays du churrasco, des gauchos et du tango». Dans un style très «National Geographical Magazine» la Gazette fait du tourisme de haut niveau, avec photos superbes et notions de géographie économique: grenier à blé de l'Amérique, grands troupeaux de la Pampa, sommets neigeux de la Patagonie.

C'est à peu près tout, à part une allusion à cette «nation qui a réussi à construire une grande puissance industrielle malgré son isolement dans le continent sud-américain, marqué par d'innombrables crises politiques et autres difficultés».

Sulzer, Swissair, Buenos-Aires.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 567 13 novembre 1980
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél: 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
François Geyer
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann

Le fait accompli

Presse: les protagonistes de Lucerne et de Frauenfeld n'ont pas dit leur dernier mot, loin de là. Mais comme à l'accoutumée, passés les éclats, les fronts profonds se dessinent qui permettent de mesurer le poids incroyable du fait accompli. L'Association suisse des éditeurs de journaux rappelle-t-elle l'existence du contrat collectif de travail qui devrait permettre de régler (juridiquement) les conflits? Concernant les «Luzerner Neusten Nachrichten» (LNN)¹, Ringier admet publiquement avoir violé ladite convention collective ainsi que le statut rédactionnel du journal lucernois (il est «impossible» de consulter la rédaction lorsqu'on veut changer son rédacteur en chef!). C'est la loi de l'éditeur... jusque dans l'illégalité. Il ne reste plus qu'à faire les comptes! Même situation à Frauenfeld où l'éditeur Huber et Cie semble se soucier comme d'une guigne d'un éventuel boycottage de la

«Thurgauer Zeitung» par ses correspondants en Suisse.

L'indépendance de la presse est bien sûr en jeu, mais les éditeurs suisses de journaux se bornent à regretter les controverses publiques nées des deux affaires. Sous-entendu: la liberté de la presse sera d'autant mieux gardée que les conflits seront réglés «en famille», et si possible sans que les cochons de payants soient tenus au courant.

Cela dit, quelques points de repères pour apprécier la suite des événements:

— Toujours à l'avant-garde, la commission des cartels enquête donc sur la diffusion d'une édition tous ménages des «LNN» le vendredi ainsi que sur le boycottage du «Tages Anzeiger» par les importateurs d'automobiles. Question: ces faits-là tombent-ils sous le coup de la législation sur les cartels? Rapport attendu pour la fin de l'année... Vite, avant que Ringier ne lâche les «LNN»!

— A Lucerne, devant la menace du lancement d'un quotidien par les journalistes des anciennes «LNN», Ringier contre-attaque en dénonçant des

menées de Publicitas qui tenterait de s'assurer la totalité du gâteau publicitaire lucernois. Voilà les véritables enjeux qui apparaissent à la surface!

— Le remue-ménage de Lucerne n'empêche pas Ringier de poursuivre ses efforts de diversification: une prise de participation dans la société spécialisée dans l'organisation de concerts, Good News, lui permettra de rentabiliser le tirage de «Blick», utilisé pour le lancement des tournées helvétiques de groupes pop ou rock. Un des aspects de l'essor d'une «presse de services», cancer de la presse d'information.

— La «Neue Zürcher Zeitung» a tiré la leçon du boycottage du «Tages Anzeiger». Sur une pleine page publicitaire elle présente ses effectifs rédactionnels (impressionnants au demeurant). Un pari sur la qualité? On en est loin: le commentaire de l'annonce précise que ces fameux journalistes veillent «jour après jour et nuit après nuit» à assurer un environnement favorable à la publicité. Les masques tombent.

COURRIER

M. Marc Lamunière pas d'accord

Vous avez bien voulu commenter la brochure «Le Journal d'Information, que veut-il? que peut-il?» que j'ai récemment rédigée. Je suis sensible à cette attention, tout en regrettant que le choix des extraits et le commentaire qui les assortit me font dire le contraire de ce que j'ai exprimé.

Est-il contraire au dogme de reconnaître qu'un éditeur ait pris la plume pour faire mieux comprendre le travail et la mission des journalistes, aussi bien que la liberté d'expression? Car c'était bien le but de cette brochure que de ramener à une vue plus sereine des choses, ceux qui fulminent contre les

journaux à la moindre remise en cause de ce qui paraissait établi.

Lorsque je parle du pouvoir de l'éditeur dans le chapitre sur «La liberté de la presse», je ne fais que décrire une situation purement juridique et non pas une situation de fait, où l'on constate que ce pouvoir est loin d'être absolu et il n'est pas souhaitable qu'il le soit. Et dans la mesure où vous rattacheriez mon texte aux récents événements qui secouent la presse suisse alémanique, vous constaterez qu'il constitue également un appel non déguisé aux éditeurs qui seraient tentés de faire triompher des principes purement commerciaux sur une éthique professionnelle, qui doit rester la base du contrat moral entre éditeurs et rédacteurs.

Enfin, vous dites «que pas une seule fois l'auteur

ne précisera que pour produire ce journal si différent des autres produits il est nécessaire d'engager des salariés (journalistes) pas comme les autres.»

Je fais à cet égard les remarques suivantes: c'est l'ensemble de la brochure qui tend à expliquer en quoi le travail du journaliste est différent et doit être mieux compris de chacun, à commencer par cette définition:

«Un homme intelligent, cultivé et sachant écrire par surcroît, ne fera pas nécessairement un bon journaliste. Il lui manquera peut-être l'obstination fouineuse du fox-terrier, la volonté de capter chaque jour quelque élément neuf dans le spectacle du monde, le goût de travailler contre la montre, le sens de l'équipe et surtout le besoin de communiquer, d'être compris par le plus grand nombre.»

Marc Lamunière

— Encore quelques «murmures» suisses romands. Il se dit beaucoup que l'éditeur lyonnais dit de gauche, J.-Ch. Lignel, aurait des visées sur un quotidien genevois. Enfin un rival de taille pour Lousonna («La Suisse», «TLM», «24 Heures»)?

Autre chose. «On est fasciné par ce héros qui montre la face cachée de notre époque où s'allient le mensonge et l'opportunisme. La magie d'une écriture rayonnante nous entraîne dans une terrible descente aux enfers: on y découvre un écrivain vrai.» De qui, cet éloge du dernier roman de R. Garzarolli, «Mémoires d'un carnassier», éloge paru dans le dernier Payorama, publié pour Noël 1980? Il est signé J.-M. Payot. Au sein de Lousonna, Payot (50%) et Lamunière (50%), même combat? Ce qui est «découverte d'un écrivain vrai» pour l'un, a singulièrement rebuté l'autre: la publication des «Mémoires d'un carnassier» a valu à R. Garzarolli, journaliste, une suspension de six mois à la «TLM» (le roman mettrait vilainement en cause la direction dudit journal).

NB. Ci-dessous, deux contributions qui font suite à notre dossier de la semaine passée à propos de «la presse sous pressions». Dans l'une, M. Marc Lamunière, PDG du Centre d'information et d'arts graphiques, répond à la note que nous avions consacrée au texte qu'il vient de publier. Dans l'autre, texte écrit «à chaud», François Geyer donne son point de vue sur les affaires de Lucerne et de Frauenfeld.

¹ Dans notre dossier DP 566, trois «raccourcis» qui vous auraient peut-être abusés. D'abord, le supplément de la «Weltwoche» est bien repris en RFA par «Die Welt» et «Handelsblatt»; il n'a guère de succès; c'est son concurrent de la Frankfurter Allgemeine qui flambe. Ensuite, la nouvelle formule de l'«Illustré» est sur les rails, pareille à celle de son homologue en Suisse allemande, «Die Schweizer Illustrierte», format réduit et supplément détachable pour la radio-TV (sortie au tout début 1981). Enfin, les liens sont bien très serrés entre «Le Courrier» et «La liberté», mais «Le Courrier» reste l'organe de la communauté catholique de Genève, avec sa propre personnalité juridique, la «Nouvelle Association du Courrier».

POINT DE VUE

Le journal n'est plus ce qu'il était

Tempête sur la presse suisse. Une, deux têtes de rédacteurs en chef qui roulent, cela s'est déjà vu. Inédite en revanche, sauf à la «Gazette de Lausanne» dans les années cinquante, est la mobilisation d'une équipe rédactionnelle décapitée et bafouée dans ses droits. Inédit aussi, hormis le cas de «Tat», l'appel direct à l'opinion, par le tract ou le journal de combat. L'issue de ce dernier? Difficile à prédire, mais l'optimisme n'est guère de mise, à court terme du moins.

Au reste, Frauenfeld n'est pas Lucerne. Là, des patrons de presse recrutés dans la grande industrie ont baissé culotte un peu vite devant les menées de Mac-Cincera. Chez Ringier, il n'est question apparemment que de mercantilisme. L'affaire des «Luzerner Neusten Nachrichten» n'est d'ailleurs pas moins grave que celle de la «Thurgauer Zeitung». En tout cas, elle est aussi exemplaire.

Avant longtemps, on constatera en effet que plusieurs mythes chers au patronat de presse helvétique viennent d'en prendre un bon coup. Celui, d'abord, du quotidien «d'information», à position plus ou moins dominante dans son fief, qui se veut en conséquence «ouvert aux divers courants». Divers, oui, mais un peu à la façon de ces «Ford T» que le génial Henry, premier du nom, acceptait de livrer en n'importe quelle couleur, pourvu qu'elle fût noire...

Le mythe, ensuite, d'une indépendance rédactionnelle largement garantie par cet instrument sacro-saint de notre politique sociale: la convention collective de travail. En fait, cette convention, trop de grands éditeurs se mettent à

l'appliquer «à la carte», selon leur humeur ou leur intérêt du moment. Que leur organisation ne parvienne pas à les ramener au respect des engagements contractés, ou qu'elle se dérobe à ce devoir, et ce sera là un événement riche d'enseignements pour le monde syndical helvétique, au moment même où les patrons des arts graphiques (chacun a compris que ce sont, en grande partie, les mêmes hommes) s'adonnent au «bras de fer» avec les typographes.

Mais, par-dessus tout, le scandale de Lucerne fait éclater au grand jour ce que quelques-uns seulement osaient dire dans leur coin: le journal quotidien devient de plus en plus un véhicule à annonces et de moins en moins un moyen d'information, de qualité si possible. Comment en irait-il autrement, quand la publicité lui fournit désormais entre 65 et 80% de ses recettes? Optimisme, écrivions-nous, mais à terme seulement. C'est en effet que ces affaires, venant après quelques autres, doivent dessiller les yeux du lecteur. Il doit s'aviser enfin que son journal n'est plus ce qu'il était, quand il avait à sa tête un rédacteur en chef doué d'une autorité morale et de réels pouvoirs, et non des «managers» à la sauce américaine. Il doit s'en aviser et protester. Car il a encore son mot à dire.

Et puis ces affaires viennent à point nommé pour dissuader l'autorité fédérale de renforcer inconsidérément la puissance de certains «konzerns» de presse, avides ces temps-ci de concessions en tous genres dans le domaine de l'audio-visuel. Pourquoi en effet les éditeurs de Zofingue ou d'ailleurs agiraient-ils autrement, le jour où le taux d'écoute (donc l'encaisse publicitaire) de leur radio ou de leur TV privée baisserait? Ou que quelque obsédé et ses amis politiques entreraient en campagne, parce que cette radio ou cette télévision recourrait aux talents de quelques journalistes fichés...

François Geyer

Pas de salut dans la chasse d'eau!

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Les efforts entrepris à ce jour pour lutter contre la pollution des eaux ont coûté extrêmement cher, mais les résultats obtenus n'ont pas comblé nos espérances, c'est le moins qu'on puisse dire! La plupart des cours d'eau et des lacs, et même les mers, continuent de recevoir beaucoup plus de pollution qu'ils n'en peuvent absorber. La dégradation se poursuit inéluctablement, conséquence d'une politique contradictoire et de lois mal conçues. Les carences de cette politique et de ces lois ont été à plusieurs reprises discutées dans ce journal¹ et nous ne les reprendrons pas ici dans le détail.

Voici cependant quelques points de repère:

— La pollution des eaux est le résultat de la rupture de cycles naturels. Les déchets organiques produits par les formes vivantes terrestres (l'homme est une forme vivante terrestre et non aquatique) doivent retourner dans le sol où ils sont nécessaires et non dans l'eau où ils causent de la pollution.

— La pratique du tout-à-l'égoût est contre nature. Elle force à rejeter les eaux usées dans les cours d'eau et les lacs tout en créant des mélanges entre des déchets organiques et des déchets chimiques de toute nature. Ce mélange rend problématique la réutilisation indispensable des déchets organiques dans le sol.

— L'épuration des eaux dans des stations de plus en plus complexes et fragiles ne peut pas être une solution à long terme, en supposant qu'elle puisse en être une à court et moyen terme, ce qui n'est pas du tout certain. Elle représente une débauche d'énergie et d'argent,

ce qui est bien illustré par l'exemple des phosphates: 1 kg de phosphate extrait d'une eau usée coûte 20 fois plus cher que le kg de phosphate jeté (au demeurant inutilement) dans cette eau. L'épuration des eaux crée aussi des problèmes secondaires comme la génération de boues toxiques dont on ne sait que faire, bien qu'elles contiennent une ressource précieuse et indispensable (les déchets organiques).

Nous proposons qu'un effort soit entrepris pour réduire les quantités d'eau usée. Cet effort nous concerne tous, car nous sommes tous gaspilleurs d'eau. La pratique la plus grotesque est celle qui consiste à faire caca dans de l'eau potable. Cette pratique est responsable du 40% de l'eau potable consommée aujourd'hui par le citoyen. Le fait qu'une pratique idiote se soit généralisée ne signifie pas cependant qu'il soit impossible de la remplacer par une pratique plus raisonnable.

Nous pensons que tôt ou tard, il sera nécessaire d'assumer à nouveau notre responsabilité vis-à-vis de nos déchets et d'assurer que ceux-ci seront retournés de manière correcte dans le cycle naturel auquel ils appartiennent.

C'est possible!

Il existe en particulier des systèmes de toilettes à compostage qui fonctionnent déjà bien et il est certainement possible de les améliorer encore.

La pollution la plus grave est due aux agglomérations humaines et il nous paraît que c'est là que l'effort doit être porté en priorité.

ON CHERCHE: FAMILLES EN VILLE

Nous cherchons des familles habitant de préférence dans des immeubles locatifs en ville qui seraient d'accord de remplacer leur toilette à eau ou au moins un de ceux-ci s'il y en a plusieurs par un toilette à compostage. La figure jointe décrit schématiquement un tel système.

L'Etat de Vaud, après l'étude de détails qu'il a demandée, pourrait se décider par la suite à financer l'achat et l'installation d'un certain nombre de ces toilettes. Les utilisateurs n'auront guère de travail supplémentaire, mais leurs expériences et remarques serviront de point de départ pour des améliorations des systèmes de toilettes à compostage et de leur installation, ainsi que pour la mise en place progressive d'un système de recyclage des déchets organiques aussi rationnel que possible dans les immeubles locatifs (ou autres immeubles; dans les maisons familiales, cette mise en place pose comparativement beaucoup moins de problèmes).

PAS D'ODEURS

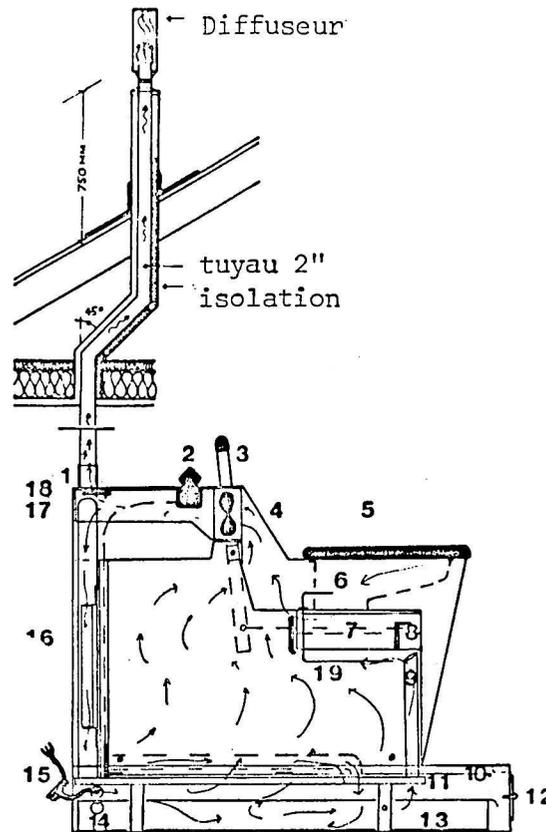
Il y a lieu de souligner encore les points suivants:

— Le système de toilette sans eau comprend une ventilation (généralement à tirage naturel) qui peut être connectée soit à la ventilation primaire de l'immeuble, soit à la ventilation du local de toilette s'il y en a une. Du fait de cette ventilation, l'air circule du cabinet de toilette vers l'intérieur de la chambre de compostage, ce qui empêche qu'il y ait des odeurs dans le cabinet lui-même. Au demeurant, un compostage fonctionnant bien ne dégage pas de mauvaise odeur.

— La manutention du compost mûr n'est nécessaire qu'environ deux fois par an. Elle consiste à vider le compartiment inférieur de la chambre de compostage. La matière que l'on en retire s'apparente à du terreau. C'est un engrais de valeur, qu'il faudra retourner dans le sol. Le ramassage de l'engrais sera organisé.

— Le retour en arrière reste possible: on peut sans autre enlever le toilette à compostage et remettre le WC à eau en place. Mais il s'agirait là effectivement d'un retour en arrière.

LE COMPLEXE DU CABINET



TOILETTE SANS EAU MONOBLOC

(modèle de BIOSYSTEMS, Canada)

1. Sortie d'aération
2. Contrôle de la température
3. Levier
4. Ventilateur (facultatif)
5. Siège
6. Entonnoir
7. Plateau
8. Racleur
9. Tuyau d'aération
10. Tige de brassage
11. Grille
12. Couvercle frontal
13. Tiroir
14. Trop-plein de sécurité $\frac{1}{2}$ "
15. Prise électrique
16. 2 corps de chauffe de 107W chacun (facultatif)
17. Chambre de surpression
18. Contrôle du débit d'air
19. Mise à niveau

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, nous sommes pleinement conscients que ce que nous vous proposons, bien que ne nécessitant de votre part aucun sacrifice financier, ne sera pas accepté facilement en raison d'une barrière psychologique qui s'est formée entre nous et nos déjections. Notre civilisation tient que ce qui touche aux déjections est vilain. Nous avons le complexe du cabinet. Nous avons évacué (c'est le cas de dire) de notre esprit la réalité de nos rejets (ainsi d'ailleurs que celle de notre mort) et avons trouvé le salut dans la chasse d'eau qui, par simple pression sur une manette, évacue ces rejets comme par miracle vers l'inconnu (pour notre cadavre, la manette est remplacée par les services hospitaliers).

Seulement maintenant, cette pratique malencontreuse, conséquence d'une attitude irréaliste, se retourne petit à petit contre nous, car la pollution que nous n'avons pas dans notre maison se déchaîne dans les écosystèmes aquatiques et a déjà commencé à dégrader les océans. Si les écosystèmes aquatiques se meurent, nous devons à terme mourir également. Peut-être pas nous, mais certainement les générations suivantes.

Nous vous proposons de sauter cette barrière psychologique. Faites-nous savoir si vous êtes disposés à participer à l'expérience en acceptant, chez vous, l'installation d'un toilette sans eau. Vous pouvez même nous dire vos préférences de couleur pour le siège. Ecrivez à DP ou directement à: Société d'Etude de l'Environnement (SEDE) S.A., rue du Midi 33, 1800 Vevey (Tél. 021/51 05 15).

En vous remerciant d'avance. **P. Lehmann**

¹ Pour mémoire, les nombreux textes que nous avons consacrés, dans les derniers numéros, à l'élimination des phosphates, mais aussi à la question de l'épuration des eaux (notamment, DP 511, 30.8.1979, «Un marché de dupes»; DP 527, 21.12.1979, «Un gâchis coûteux»).

CEINTURE

La liberté de vivre

Je voterai «oui» à l'obligation du port de la ceinture de sécurité et du casque. Les jongleries statistiques de Gil Stauffer¹ ne m'ont pas convaincu.

Nous avons tous entendu parler d'un copain Eric qui a eu la vie sauve parce qu'il ne s'est pas attaché; mais personne ne mentionne les cas innombrables où la ceinture, et le casque aussi, ont permis d'éviter des blessures graves ou la mort. Le paradoxe fait recette et c'est à croire que nous colportons cette histoire pour mieux nous aveugler.

Croire ou faire croire que la votation de fin novembre met en jeu une liberté fondamentale relève de la naïveté ou de la malhonnêteté. Il y a belle lurette que la circulation motorisée est le lieu privilégié des contraintes: vitesse, trajet, technique, équipement, tout est réglementé; pas une vis, pas un boulon qui ne soit l'objet d'un article du code. Son succès même a privé à tout jamais la voiture de son ambition d'être un ins-

trument de liberté. Rester maître d'attacher sa ceinture ou de coiffer son casque n'y changera rien.

Mon «oui» n'est pas une adhésion sans restriction. Je sais que le conducteur attaché se sent sûr de lui, trop même. Et cette assurance nouvelle de l'homme au volant, ce sont les piétons et les cyclistes — ces prolétaires de la circulation — qui en feront les frais.

C'est pourquoi le débat passionné provoqué par cette nouvelle règle me paraît déplacé. Toutes ces énergies dépensées à philosopher sur la liberté de mourir seraient plus utiles à garantir la liberté de vivre, non seulement celle de l'automobiliste-roi mais aussi celle de tous les autres usagers de la route. Rues piétonnes, pistes cyclables, rues résidentielles, limitations de vitesse, mesures pour réduire la fluidité du trafic motorisé, verront-elles se mobiliser nos hérauts de la liberté?

J.-D. D.

¹ Cf. DP 565 «Boucle ta ceinture: on entre dans le meilleur des mondes». Comme on le verra plus bas, Gil Stauffer, en toute liberté, tape à nouveau sur ce même clou dans son «point de vue» de cette semaine. Quitte à s'attirer les foudres de la rédaction entière. Nous restera-t-il finalement de la place dans DP pour aborder le problème des finances fédérales? (Réd.)

blessures: c'est de réduire drastiquement les vitesses autorisées, par exemple à 45 km/h dans les localités et à 80 km/h à l'extérieur.

Personne n'en mourrait, bien au contraire.

Le Conseil fédéral, par conséquent, se fout du monde lorsqu'il affirme, page 4 de la brochure explicative distribuée à toute la population, que «l'obligation de porter la ceinture de sécurité est LE moyen le plus efficace de réduire... gnagnagna...» Le Conseil fédéral ne trouverait pas de l'eau au lac. Le port de la ceinture n'est *qu'un* moyen, et pas le plus efficace, parmi *beaucoup* d'autres, de réduire le nombre des blessés et la gravité des blessures.

2. Une réduction drastique des vitesses autorisées,

on le fait gentiment remarquer, ferait chuter *et le nombre des accidents*, premièrement et évidemment, et, conséquence automatique, *le nombre des blessés et tués* et, il faut vraiment tout vous dire, *la gravité des blessures*.

De plus, une limitation drastique des vitesses constituerait, faut vraiment tout vous dire, un facteur supplémentaire de sécurité pour *tous* les usagers de la route, y compris les piétons et les hérissons.

3. En plus de ça, la consommation de carburant diminuerait notablement, de même que l'usure des véhicules.

4. Moins d'accidents, plus de sécurité sur les routes: d'accord, absolument d'accord. Mais que l'on commence, sacré nom d'un chien d'un petit bonhomme d'un chien, par le commencement.

Quasi tous les partis politiques sont favorables au port obligatoire de la ceinture. Combien sont disposés à proposer une limitation sérieuse des vitesses? Ho! ne répondez pas tous en même temps!

5. Les données fournies — diminution de 13% du nombre des tués et de 11% du nombre des blessés, lorsque la ceinture était obligatoire — sont totalement insuffisantes. Il faut au moins vingt paramètres pour décrire un accident, ses causes et ses conséquences. Pour un nombre et un type non décrits — et probablement non déterminés — d'accidents, il est *probable* que la ceinture soit un facteur de sécurité non négligeable. C'est tout ce que l'on peut dire.

6. Dans un nombre certainement non négligeable de cas (enfouissement d'une porte, incendie, par ex.) la ceinture est dangereuse. Le Conseil fédéral et les partisans de l'obligation ne pipent mot à ce propos, les malhonnêtes. Toujours le «bilan globalement positif»... On applaudit bien fort M. Marchais.

7. Oui à la ceinture. Non à l'obligation tant qu'il

POINT DE VUE

Y en a vraiment qui sont pas d'accord?

1. On rappelle tout d'abord aux amnésiques qu'en raison de l'état et de la configuration actuels de l'univers, l'énergie cinétique croît exponentiellement avec la vitesse. Ma foi, c'est comme ça et il faudra attendre vachement longtemps avant que ça change.

On en déduit donc qu'il existe un moyen absolu et immédiat, simple et universel, scientifique et abordable par le dernier bobet du village, de réduire et le nombre des accidents de la route et la gravité des

subsiste — et il subsistera toujours — le plus léger doute sur son efficacité.

8. En conclusion: j'ai remarqué qu'il se trouvait un nombre vraiment non négligeable de partisans des *solutions autoritaires* parmi les partisans de l'obligation. Curieux...

On dirait que pour un nombre grandissant de gens, la terreur — ou la peur de l'amende et du gendarme, ou la multiplication des lois à l'infini — doit devenir une méthode de persuasion et de gouvernement.

J'ai bien l'impression que ces gens-là, en fait, ne rêvent que d'être conduits comme un troupeau...

Gil Stauffer

PS: A vendre 10 cubes de Rubik, ramenés de Hongrie, avec plus de mille difficultés. Prix: 20 francs — soit 5 francs de moins que dans les magasins, lesquels les achètent 15 francs ou moins pour les revendre 25 francs. Les 10 cubes précités ont été achetés environ 10 fr. Les dix francs supplémentaires vont dans la poche d'un chômeur qui en a bien besoin. Téléphoner (sauf entre 12 et 14 h. 30) au 038/53 32 90.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La défense du patrimoine

Ainsi donc, Reagan!

Je relis avec un peu de consternation ce que j'écrivais voici douze ans (*Les USA à l'heure du LSD*): «4 juin. — Campagne électorale. A la télévision, les principaux candidats, interviewés par un journaliste anglais. Wallace, un furieux — et je suis heureux de voir qu'il l'est sans discussion possible, et que vraisemblablement la chose sera tout de même évidente aux yeux de la majorité; un sot, Reagan, dont la médiocrité de nouveau s'impose! Un intellectuel de haut vol, plein d'humour, d'intelligence, de générosité — et par là, je crains bien, hors de course: Mc Carthy. Un grand homme

d'affaires, mais sans rien de séduisant et dont je doute qu'il ait des chances: Rockefeller. Le brillant second, la brillante seconde édition — mais beaucoup préféreront sans doute l'originale: Kennedy. Restent Nixon et Humphrey. Je dirais: Nixon, moins compromis, parfaite expression de l'Américain moyen.»

Deux jours plus tard, Kennedy était assassiné, et cinq mois plus tard, Nixon entrait à la Maison Blanche... Reste à espérer qu'en douze ans, Reagan se sera amélioré!

* * *

Parcourant trois fascicules pour l'enseignement du français dans les classes de 4^e, 5^e et 6^e années, j'avais été frappé (et inquiété) par le fait que les textes «d'auteurs» étaient relativement peu nombreux; les textes d'auteurs de chez nous à peu près absents.

(En revanche, une recette de cuisine, un extrait du règlement d'un C.E.S, un texte publicitaire pour un lave-vaisselle, un texte tiré de *24 Heures* — pourquoi pas? — un autre tiré de *l'Est républicain* —??? — etc.)

Toutefois, on m'avait rassuré en me faisant observer que les instituteurs et maîtres secondaires pouvaient se procurer des livres *en séries* à la *Bibliothèque pour tous*, à Lausanne.

Je viens de recevoir, en supplément à *Perspectives* d'octobre 1980, publication du Département de l'Instruction publique vaudois, la «Liste des livres disponibles en séries pour les lectures suivies en classe». Je dois dire que, malheureusement, je ne suis pas tout à fait rassuré...

Si je me réjouis d'y rencontrer pas mal de grands écrivains, et notamment mon très cher André Dhôtel — en revanche, la littérature romande, d'écrivains de chez nous, parlant de gens de chez nous, est réduite à la portion congrue. Mis à part Ramuz (trois titres), je ne vois guère que le *Conte de la Marguerite*, de la Vaudoise du Piémont Béatrice Appia (très bien!), prévu pour la deuxième année; *Le Courier du Roi Caraffa* de J.P. Pellaton, pour la troisième année; *Le Pauvre Homme du Toggenbourg*, d'Ulrich Bräker, dans l'excellente traduc-

tion de Cathy Dentan pour la septième année; le *Bois d'Automne*, de Walter Kauer; *L'Or*, de Cendrars, toujours pour la septième; quelques autres, de moi inconnus...

Aucun Monnier (Philippe, Jean-Pierre...), aucun Töpffer, aucun Bille. Ni Haldas, ni Landry, ni Pourtalès... Or ces deux derniers figurent à des prix très modérés chez «Plaisir de Lire», à côté de Francine Gehri, Vio Martin, Marcel Michelet, Suzy Doleyres et bien d'autres.

C'est notre patrimoine qui est ainsi «bradé» — moi, je trouve ça *grave*... **J. C.**

GLOU-GLOU

Coca-Cola de tous les pays...

On sait que la recette pour la fabrication du Coca Cola est un des secrets les mieux conservés au monde. Ce n'est pas la déclaration légale obligatoire des composants qui va le révéler et permettre de lancer un produit concurrent ayant exactement les mêmes caractéristiques.

Prenons à titre d'exemple une boîte de «Coke» vendue en France, une boîte fabriquée en Allemagne et vendue en Suisse et le même produit mis en bouteille dans le canton de Vaud.

La boîte allemande porte l'indication en français et en allemand ce qui permet de supposer qu'il s'agit de la déclaration pour la vente en Suisse. A noter une indication à usage interne allemand: «koffeinhaltige Limonade» (limonade contenant de la caféine).

La déclaration suisse est la suivante; limonade gazeuse, eau, sucre, acide carbonique, colorant au caramel, acide minéral, caféine, arômes naturels composés.

La déclaration française mentionne: soda aux extraits végétaux, eau gazéifiée, sucre, extraits végétaux, caramel, acidulant E 338, caféine.

Aux spécialistes de nous dire quel est le consommateur le mieux informé!

GRÈVE

Typographes: le point de non-retour

Bienne: 79% de «oui»; La Chaux-de-Fonds: 90% de «oui»; Fribourg: 92%; Genève: 91%; Juras-sienne: 86%; Lausanne: 85%; Neuchâtel: 87%; Riviera vaudoise: 86%; Valaisanne: 82%; Yverdon: 87%. Les sections romandes du Syndicat du Livre et du Papier ont bel et bien pris la tête, le 30 octobre dernier, du mouvement national de revendication qui ne cesse de s'amplifier depuis des mois dans les arts graphiques. A travers la Suisse entière, c'est à une large majorité (plus des deux tiers, 70%) que les membres du SLP accordaient «les compétences de lutte» (entendez: jusqu'à la grève s'il le faut) à leur comité central. Objectif: le renouvellement du contrat collectif dans la branche (l'ancienne convention était venue à échéance à la fin du mois d'avril dernier) dans des conditions jugées acceptables par le syndicat (cf. DP 564).

Aujourd'hui, c'est le point de non-retour. La volonté de lutte n'a cessé de s'affermir dans les rangs du SLP depuis le refus par la base du syndicat, le 30 mai dernier, de la nouvelle convention collective telle qu'elle se présentait à l'époque après négociations, et ce par 4710 «non» contre 3734 «oui». Tout indique que le «partenaire» patronal, l'Association suisse des arts graphiques, présidée par le conseiller aux Etats démocrate-chrétien Markus Kündig (Zoug), n'a pas senti jusqu'au dernier moment l'importance de la radicalisation syndicale, tablant sur la faible majorité des «non» de fin mai et imaginant dès lors faire facilement triompher ses positions sans concessions majeures au moment voulu.

En tout état de cause, cet attentisme sous-estimait les tensions et les inquiétudes nées de la restructuration des arts graphiques. Et de fait, la plupart des revendications qui font problème, au-delà de celles qui ont trait directement au salaire où à la définition de la paix du travail (absolue ou non), tiennent à l'organisation de la profession. C'est le

cas du recyclage, bien entendu. C'est le cas aussi des garanties exigées sur la définition des professions: il y va là de la protection des travaux dits «professionnels», conçue comme un moyen de défense des travailleurs qualifiés contre une main-d'œuvre «formée sur le tas» et susceptible de faire pression sur les salaires. C'est le cas également des exigences touchant aux salaires des auxiliaires (hommes et femmes sur pied d'égalité) et des apprentis: il s'agit d'éviter autant que possible le maintien d'une «masse de manœuvre» sous-payée

Les arts graphiques en Suisse: 3,6 milliards de chiffre d'affaires annuel (exportation: 400 millions, importation: 600 millions). Au total, 2000 entreprises occupant 45 000 employés (peu d'entreprises regroupent plus de 100 salariés, mais près de la moitié des personnes occupées se concentrent sur une centaine de sociétés). Le plomb disparaît peu à peu, remplacé dans plus de la moitié des entreprises concernées par les nouveaux procédés d'impression (offset).

qui menace l'emploi des travailleurs formés en bonne et due forme.

Dans leur combat pour maîtriser la mutation de leur métier sans abandon de leurs acquis, depuis toujours en pointe par rapport au reste du mouvement ouvrier, les typographes font preuve d'une unité et d'une fermeté sans équivalent dans les autres organisations syndicales. Il faut comprendre que la révolution informatique se manifeste dans leur secteur déjà en plein, dans ses conséquences sur le volume de l'emploi ou sur la qualification des travailleurs directement concernés (ici comme ailleurs, disparition progressive des travailleurs moyennement qualifiés, apparition d'une masse de salarié(e)s peu qualifiés et d'une petite couche de techniciens hautement qualifiés). A cet égard, il ne fait pas de doute que les affrontements dans les arts graphiques préfigurent — le lent éveil des autres fédérations de l'Union syndicale à la solidarité avec le SLP peut en témoigner — des luttes du même genre dans d'autres secteurs, si tant est que

les salariés concernés trouvent les moyens d'une action collective.

Face au SLP, le refus patronal de composer recouvre des intérêts manifestement très divergents, suivant la taille des entreprises par exemple. Les bouleversements technologiques ont favorisé depuis des années un mouvement de concentration qui n'est de loin pas prêt de sa fin et la vague de l'offset a laissé nombre d'imprimeries sur le flanc: l'importance des investissements en équipements indispensables pour rester qualitativement et quantitativement compétitifs a conduit beaucoup de petits patrons à céder aux avances de concurrents plus importants; à cette pression «technique» s'est ajoutée la pression économique de la concurrence étrangère qui pèse encore actuellement lourdement sur les imprimeurs qui ont choisi de travailler pour l'exportation. Mais les divergences d'intérêts peuvent aussi se marquer ailleurs: comment comparer la situation, face à la menace de grève du SLP et à ses exigences, des imprimeurs qui ont partie liée avec un journal et de ceux qui n'ont pas à disposition cette masse de travail-là? On peut s'attendre dans ces conditions que l'épreuve de forces, si elle dure et se précise, modifie encore le paysage industriel, déjà profondément bouleversé, des arts graphiques.

Encyclopédie gris-verte

Une salle communale assez belle, tout en bois et en résonances nostalgiques. Un procès pour objection de conscience, tardive et d'autant plus résolue. Un président rompu à l'action psychologique, un tribunal gagné par une certaine lassitude, un auditeur brûlant de condamner durement à coup d'alinéas vengeurs, un défenseur sans doute sincère et plutôt habile.

Et un planton qui s'occupe pendant l'audience, à côté de sa fonction d'huissier. Bottin en mains, appliqué, notre soldat écrit des adresses sur des enveloppes aux armes vertes de l'Encyclopédie vaudoise. Voilà un Pays bien gardé.